



BOUCLANS

FEVRIER 2025

INFOS

Chers concitoyens,

Traditionnellement depuis cinq ans, l'édito de février revient sur les finances de la commune et l'élaboration du budget, qui doit être la traduction de nos ambitions et projets, dans la limite de nos moyens.

Un point de débat surgira, comme chaque année au moment du vote du budget, sur l'évolution de la fiscalité locale.

En effet, tous nos indicateurs sont au vert : notre capacité d'autofinancement est de bon niveau, notre endettement et notre fiscalité locale sont faibles comparés aux communes de notre taille, et notre fonds de roulement représente plus de 400 jours de fonctionnement.

Et pourtant, il faudra tout de même se demander si nous devons faire progresser, même de façon symbolique, les taux appliqués aux taxes foncières. Pour mémoire, les citoyens ne sont plus redevables de la taxe d'habitation ; aussi le conseil municipal n'a-t-il plus d'action sur les autres postes de fiscalité. La question est légitime : pourquoi augmenter la pression fiscale alors que tout va bien ?!

La motivation n'est pas de collecter quelques dizaines d'euros supplémentaires ... En revanche, sans anticiper la décision que prendra le conseil municipal, plusieurs informations nous imposent (sans jeu de mot) d'y réfléchir :

Les dotations de fonctionnement que nous reverse l'État (qui représentent 45% de nos ressources) prennent en compte en particulier un critère que l'on nomme l'effort fiscal de la commune. Celui-ci mesure la pression fiscale de la commune comparée aux communes de même taille, tandis que l'État calcule les dotations selon le principe « aide-toi, le ciel t'aidera ». Ainsi, si la pression fiscale reste stable ou diminue, l'État considère que nous avons assez de ressources et octroie moins de dotations.

Qui plus est, l'État a fait évoluer progressivement les règles de calcul de l'effort fiscal des communes depuis 2022, de façon défavorable aux communes.

Nous saurons bientôt de quelle façon les conseillers municipaux aborderont cette question.

L'autre point important du budget concerne nos investissements à prévoir, et à ce titre, 2025 constitue un tournant. En effet, l'instabilité politique nationale n'aura échappé à personne, pas plus que le déficit public. À l'heure où j'écris ces lignes, nous n'avons toujours pas de certitude sur le niveau des dotations, mais nous avons déjà des messages très explicites sur la diminution drastique des subventions qui soutiennent l'investissement. L'État n'a plus de sous. Il s'agira donc pour nous de construire un budget sans excès d'optimisme quant aux aides habituellement accordées. En cette dernière année complète du mandat en cours, le conseil municipal aura à se prononcer en particulier sur trois projets :

- le parvis de la mairie et la fontaine,
 - le muret du monument aux morts et ses abords,
 - comme chaque année, la réfection d'au moins un chemin.
- Ce budget sera donc ancré dans une réalité financière solide.

Martial HIRTZEL

Souvenir d'un passage des cigognes sur notre commune ...



Photo Evelyne Lynde

Calendrier

Ce mois-ci

14/03 : Conseil municipal

15/03 : Concert Espace culturel de Bouclans organisé par la Clique du Premier Plateau

15/03 : Nettoyage du village organisé par l'Association de chasse

À venir

05/04 : Concert Espace culturel de Bouclans organisé par l'École de Bouclans

16/04 : Collecte de sang à Bouclans

18/05 : Marche de l'APE

21/06 : Fête de la musique

Vive les classes en 0 et 5 !

Nous souhaitons organiser prochainement un repas au restaurant pour les classes en 0 et 5 entre mi-avril et mi-mai.

Merci aux personnes intéressées de se faire connaître avant le 15 mars 2025 auprès de :

Claudine BAUD : 06 73 11 50 4

Isabelle PIQUARD : 06 24 02 12 99

Catherine GUINCHARD : 06 20 53 61 59

afin de retenir la date et le lieu du restaurant.

N'hésitez pas à faire passer le message à vos enfants concernés, même s'ils ne résident plus à Bouclans.

Infos pratiques mairie

Mardi : 9h00 - 12h00

Jeudi : 9h00 - 12h00

Vendredi : 14h00 - 17h30

Samedi : 9h00 - 12h00

Tel : 03 81 55 20 19

mairie.bouclans25@orange.fr

Politeia : Bouclans



LE TRI
+ FACILE

BULLETIN



RETOUR SUR LE CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 07 février 2025

Membres présents : MMES S. DENIMAL, N. DEFRASNE, V. DUEDE-FERNANDEZ, M. GRUET, F. MANZONI, F. POUPENEY, V. SIMONIN, E. VER-DOT et MM. C. AURIOL, J. BOURRAT, V. BUGNET, M. HIRTZEL, J-M. ISABEY, G. MICHEL

Procurations : C. FERNIOT-PAPILLON À F. POUPENEY, O. POMMEY À N. DEFRASNE, A. MARTIN À J. BOURRAT

Absents : V. BOUVRESSE, **Excusés :** J. PERROT-MINOT **Secrétaire de séance :** N. DEFRASNE

PCSES de la médiathèque de Bouclans

Le Projet Culturel, Scientifique, Éducatif et Social de la médiathèque a été créé fin 2024 dans le cadre de la formalisation de la politique de lecture publique au niveau départemental. Il est instruit au sein d'un comité de pilotage composé de l'équipe bénévole et professionnelle, des élus locaux, de la Médiathèque départementale du Doubs et de la DRAC (Direction Régionale des Affaires culturelles) Bourgogne-Franche-Comté.

Il a pour objectif de diagnostiquer les besoins en termes de développement de la lecture publique sur le territoire, définir un plan d'actions réaliste aligné sur la vision politique et les moyens disponibles, formaliser le dialogue avec les élus et structurer les missions de la médiathèque. Il constitue ainsi le document clé nécessaires pour le subventionnement par la DRAC et la Médiathèque départementale couvrant la durée d'un mandat avec possibilité de révision.

Ce projet s'appuie sur un diagnostic du territoire, avec une population de 1 064 habitants, en hausse de 28.5% depuis 1999 et une population jeune (33% ont moins de 30 ans). Avec 21 associations présentes, l'objectif est de renforcer la communication et les partenariats et optimiser l'accueil et les infrastructures pour mieux répondre à l'évolution démographique.

3 axes structurants ont ainsi été définis pour 2025-2030 :

Axe 1 : Faciliter l'accès à la médiathèque pour tous et le lien social en s'appuyant sur les technologies numériques et en renforçant les moyens humains ;

Axe 2 : Adapter la médiathèque aux besoins de son territoire et diversifier ses publics (événements intergénérationnels, partenariats avec acteurs locaux,...) ;

Axe 3 : Répondre aux attentes évolutives du public en optimisant l'accueil, en augmentant les horaires d'ouverture, en mettant en valeur les collections, en y associant des programmes attractifs.

Il en résulte le calendrier d'actions suivant :

Calendrier PCSES	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Aménagements et accueil	travaux accès sanitaires et aménagement de la salle du 1er étage	extension des horaires d'ouverture	évaluation de la satisfaction usagers (poursuite)	suivi des performances ; formation continue de l'équipe		segmentation des usages et identification des publics prioritaires
Développement numérique	2ème poste de travail Wifi public Tablette	services numériques aux lecteurs par le biais d'un portail web	développement du Click&Collect et des services numériques	ateliers autour du numérique	ateliers en co-construction autour du numérique, de l'I.A	
Politique documentaire et d'animation	élaboration d'une politique documentaire	partenariats et communication ; identification des publics prioritaires	ateliers participatifs et poursuite des partenariats	poursuite de la veille documentaire, mutualisation des compétences	adaptation aux tendances culturelles et éducatives	bilan de la satisfaction à n+5

Pour mémoire, les procès-verbaux des conseils municipaux sont affichés à la mairie, sur les panneaux communaux et accessibles en ligne sur le site <https://bouclans.fr> dans la rubrique procès-verbaux du conseil municipal.

Débat d'orientation budgétaire

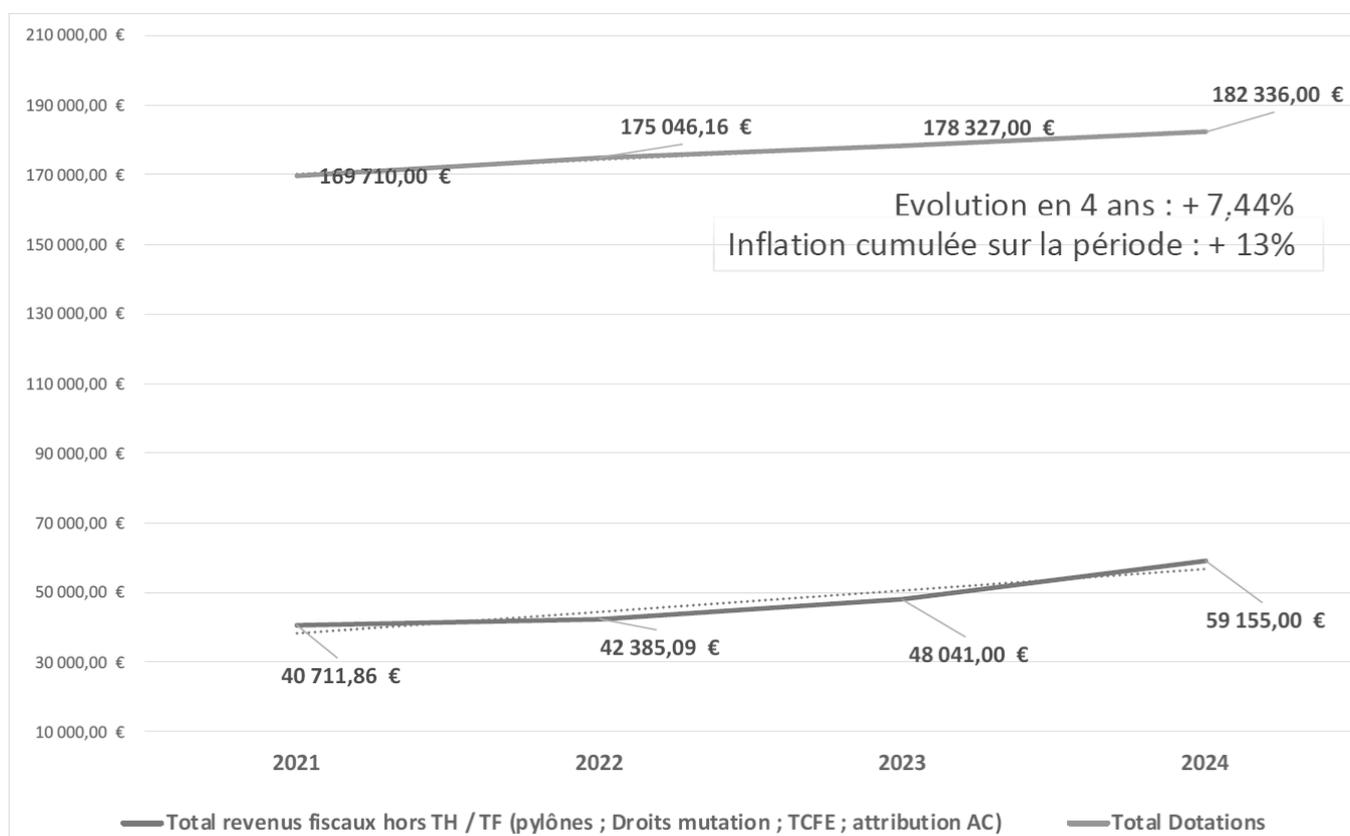
Un contexte particulier

Pour mémoire, suite à la motion de censure du Gouvernement sur le Projet de Loi de Finances de la Sécurité Sociale et à la démission du Gouvernement le 5 décembre dernier, une loi spéciale a été promulguée le 20 décembre avec une reprise de l'examen du Projet de Loi de Finances le 15 janvier 2025 et son adoption toute récente le 12 février.

Dans ce contexte, il est important de rappeler ce qui distingue l'État des collectivités locales.

En cas de besoin de financement, les collectivités locales disposent de 2 leviers : mobiliser leur trésorerie et/ou recourir à l'emprunt. Face à la hausse des taux d'intérêt depuis 2022, le choix budgétaire de Bouclans a été de mobiliser sa trésorerie et son fonds de roulement afin de ne pas sur-emprunter. Par ailleurs, l'emprunt des collectivités locales ne peut financer que des dépenses d'investissement contrairement à l'État qui y recourt massivement pour financer ses dépenses de fonctionnement. Enfin, le budget des collectivités locales ne peut être en déséquilibre, situation théoriquement interdite et qui peut conduire à une mise sous tutelle de la collectivité.

Focus sur l'évolution des ressources fiscales et dotations de Bouclans depuis 2011



Proposition d'une revalorisation symbolique des taux communaux en 2025

Pour mémoire, en 2021, le conseil municipal a acté qu'il était nécessaire de faire progresser les taux régulièrement compte tenu des impacts de la réforme de la taxe d'habitation et des conséquences de l'effort fiscal de la commune sur les dotations de fonctionnement comme rappelé dans l'édito de première page.

En 2024, le conseil municipal avait validé une évolution des taux de fiscalité locales de 0.5% compte tenu d'une revalorisation des bases significative de 3,9%. Cette revalorisation des bases pour 2025 est annoncée à 1.7%.

Pour ne pas ajouter de pression fiscale tant en maintenant une progression annuelle des taux, une proposition de revalorisation symbolique, identique à 2024, de 0.5% serait prise en compte, portant la hausse cumulée des taux de la commune de + 2% depuis 2018 alors que l'inflation cumulée sur la même période s'établit à 18,38%.

L'objectif n'est pas financier mais uniquement pour témoigner de l'effort fiscal de la commune, pris en compte pour le calcul de ses dotations de fonctionnement.

Endettement de la commune

Les différents prêts souscrits par la commune s'achèvent dans moins de deux ans hormis celui du périscolaire souscrit en 2022, redonnant ainsi à la commune une pleine capacité à recourir à l'emprunt si nécessaire.

Etat pluriannuel des emprunts (annuités)

ETAT PLURIANNUEL DES EMPRUNTS							
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
RUE DU CORNET	6 459,58 €						
REHABILITATION MAIRIE	12 330,12 €	12 330,12 €	2 335,20 €				
REHABILITATION PRESBYTERE	30 429,36 €	30 429,36 €	30 429,36 €	30 429,36 €	22 822,59 €		
REHABILITATION PRESBYTERE	5 397,67 €	5 439,82 €	5 371,18 €	5 285,54 €			
RUE DU STADE	18 856,92 €	18 856,92 €	18 856,92 €	18 856,92 €	18 856,92 €	7 857,30 €	
BATIMENT PERISCOLAIRE		23 382,50 €	23 054,50 €	22 890,50 €	22 726,50 €	22 562,60 €	22 398,50 €
TOTAL ENCOURS ANNUEL	73 473,65 €	90 438,72 €	80 047,16 €	77 462,32 €	64 406,01 €	30 419,90 €	22 398,50 €

Dépenses et recettes de fonctionnement sur 3 ans

Des dépenses maîtrisées (+5 % en 3 ans) et des recettes qui progressent (+14% en 3 ans).

Dépenses

Charges à caractère général	207 152,40	226 602,07	268 782,83
Charges de personnel	269 884,92	255 757,97	251 072,81
Autres charges de gestion courante	167 571,77	174 475,46	159 285,95
Total Dépenses réelles	644 609,09	656 835,50	679 141,59

Recettes

Produits de services	11 960,24	11 674,24	5 665,58
Impôts et taxes	400 501,09	428 306,16	464 488,84
Dotations et participations	202 250,35	206 952,02	219 837,23
Autres produits de gestion courante	160 836,98	163 728,93	194 347,65
Total Recettes réelles	775 548,66	810 661,35	884 339,30

Charges à caractère général

Principales variations par rapport à 2023 :

- Energie + 5070 €
- Ent. rép. bâtiments : + 12399 €
- Ent. rép. Voirie : + 13517 €
- Diag. énergétique lgts : 7646 €
- Nettoyage locaux : + 16440 €

Ratios de gestion

La synthèse ci-dessous témoigne de la santé financière et de l'autonomie de la commune.

Principaux soldes intermédiaires de gestion		
POPULATION	1086	Habitants
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT 2024	884 339,30 €	Total des recettes de la balance générale
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT 2024	679 141,59 €	Total des dépenses de la balance générale
EPARGNE BRUTE (CAF brute) 2024	205 197,71 €	Socle de la richesse financière de la commune. Finance l'investissement avec en priorité le remboursement de la dette
TAUX D'EPARGNE BRUTE	23,20%	Il est généralement admis qu'un ratio de 10 à 15% est satisfaisant
RATIO DE RIGIDITE DES CHARGES STRUCTURELLES	31,53%	Permet d'apprécier la proportion des dépenses obligatoires. Le seuil critique généralement admis est au-delà de 55%
EPARGNE NETTE (CAF nette) 2024	132 232,71 €	Epargne disponible pour investir après remboursement de la dette
ENCOURS DETTES FINANCIERES A MOYEN ET LONT TERME	399 062,42 €	
REMBT ANNUEL DE LA DETTE 2024	72 965,00 €	
CAPACITE DE DESENETTEMENT en années (Dettes/CAF brute)	1,94	Seuil d'alerte à partir de 9 à 12 ans
DETTE / HABITANT 2025	367,46 €	
ENCOURS DE LA DETTE / PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	0,45	L'encours de la dette représente 5 mois de fonctionnement (ratio bon si < 10 ans ; critique si > 12 ans)
FOND DE ROULEMENT (en nbre de jours de charges réelles)	435	

En synthèse

Nos points forts	Nos points de vigilance
Uns structure financière saine :	Poursuivre la politique de maîtrise des dépenses de fonctionnement
> Un endettement faible	Les dotations de fonctionnement ne suivent pas l'inflation
> Des prêts en fin d'amortissement à CT	Incertitude sur la PLF 2025
> Une fiscalité inférieure à la strate	Financement de nos investissements :
Des réserves satisfaisantes	> incertitude sur les subventions
Bons ratios de gestion	> ne plus compter sur les ressources Bois à CT et MT

Le soutien à l'investissement par l'État (et dans une moindre mesure par les financeurs) sera beaucoup plus limité, compte tenu d'un déficit public majeur.

L'engagement de maintien des dotations sur la base de 2024 devrait être tenu (ce qui ne permet pas de compenser l'inflation) avec cependant une inconnue sur les nouvelles modalités de calcul.

La situation de la commune est saine, sa capacité d'autofinancement reste à un bon niveau tandis que son désendettement se poursuit, préservant ainsi sa capacité d'investissement future.

Les recettes de bois, significatives depuis 3 ans, seront plus modestes dans les prochaines années. Il faudra donc limiter l'apport du budget bois dans le financement des investissements du budget principal afin de préserver les capacités d'investissement forestiers à venir.

Pour 2025, il est donc proposé :

- ⇒ Une progression symbolique des taux de fiscalité locale de 0.5% pour matérialiser l'effort fiscal de la commune,
- ⇒ Garder la vigilance sur la maîtrise des charges de fonctionnement,
- ⇒ Poursuivre le programme d'investissement avec un éventuel recours à l'emprunt,
- ⇒ Un recours éventuel à nos réserves uniquement pour permettre les investissements envisagés.

Certification PEFC

Le programme de reconnaissance des certifications forestières garantit la valorisation d'une gestion forestière durable et la traçabilité du bois tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Cette certification garantit également aux consommateurs que le produit qu'il achète est issu de sources responsables mais aussi à la commune de décrocher de meilleures conditions de marchés lors des ventes de bois. Ce label a notamment permis à la commune de vendre aux meilleurs prix les lots de chêne lors des derniers exercices.

Cette certification étant arrivée à échéance en décembre 2024, il a été proposé au conseil municipal de renouveler notre adhésion pour une durée de 5 ans.

La proposition est adoptée.

Prix de l'affouage 2024-2025

Le prix de l'affouage pour la saison 2024-2025 est fixé à 6€ par stère estimé : aucune évolution du prix par rapport à l'exercice précédent. 60 affouagistes sont recensés cette année.

Règlement intérieur – Espace Culturel

Une nouvelle version du règlement intérieur de l'Espace Culturel a été soumise au conseil municipal.

Cette dernière présente deux amendements majeurs :

- un article sur le sonomètre dans la grande salle,
- un second sur l'utilisation des supports de fixations des décorations, installés depuis les travaux de peinture afin d'éviter tout dégât sur les murs et le plafond.

Cette proposition a été adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés lors du conseil municipal.

Le document est dès à présent disponible sur le site internet de la commune.

Soutien à Mayotte

À la suite du passage du cyclone Chido à Mayotte, le plus dévastateur enregistré sur l'archipel depuis 90 ans, Mayotte vit une tragédie exceptionnelle. Les conséquences humaines, sanitaires et matérielles ne sont pas encore entièrement connues mais les premiers constats sur place indiquent qu'elles sont catastrophiques et durables.

Le Président de l'Association des Maires de France (AMF), David Lisnard, a appelé les communes et intercommunalités de France métropolitaine et d'Outre-mer à apporter au plus vite un soutien financier aux opérations d'urgence déployées ou en préparation. L'urgence est le secours aux victimes, la fourniture de biens essentiels, le déblaiement et le rétablissement des infrastructures d'importance vitale.

La Protection Civile, l'un des partenaires de l'AMF au sein de « Solidarité AMF/Mayotte », est présente dans la région et met en place un dispositif de soutien dont l'objectif immédiat est de répondre à ces premières urgences. L'AMF soutient donc cette opération et les collectivités territoriales peuvent y contribuer en adressant leurs dons par virement à la Protection Civile.

À l'image de nombreuses communes du secteur, **le conseil municipal a validé un don symbolique de 1 €/habitant soit 1 086 €.**

Informations diverses

Don du sang sur le temps de travail des salariés

L'association pour le don du sang exprime régulièrement le manque de sang pour faire face aux besoins.

Afin d'encourager à donner son sang, il est proposé aux salariés de la commune de disposer d'un demi-heure prise sur leur temps de travail pour aller donner leur sang à l'occasion des collectes à Bouclans.

Réunion avec l'ONF

Une réunion a eu lieu avec l'ONF pour obtenir les premiers éléments budgétaires 2025 mais surtout pour faire un point sur le suivi des interventions en forêt par les professionnels, notamment en ce qui concerne la remise en état des chemins après leur passage et le respect des cheminements des engins et des camions.

POLITEIA

L'application POLITEIA a été rachetée par l'application INTRA MUROS (déjà en place à Vercel, par exemple). Le tarif est inchangé pour l'instant, l'année 2025 est offerte afin que la commune ne paye pas deux fois. Un rendez-vous est déjà pris avec le représentant pour une présentation de cette nouvelle solution.

Date des prochains conseils municipaux

14/03/2025 11/04/2025 16/05/205 13/06/2025 11/07/2025 12/09/2025 10/10/2025 07/11/2025 12/12/2025

Les vœux du Maire

La municipalité de Bouclans a présenté ses vœux samedi 11 janvier 2025 à l'Espace culturel de Bouclans.

Un grand merci aux bouclanais qui sont venus assister à ce moment de rassemblement annuel couronné par un vin d'honneur et une ou plusieurs parts de galette des rois selon les appétits de chacun.

À cette occasion, M. le Maire a rappelé les principales réalisations 2024 et les projets à venir, remercié les bénévoles, les acteurs des services publics disponibles sur la commune, les professionnels et acteurs économiques qui rendent la commune de Bouclans attractive et bien sûr, son équipe, toujours mobilisée après ces 5 premières années de mandat.

Ont également été célébrées les 12 naissances dans la commune en 2024 et les quatre familles présentes se sont vu remettre un bouquet de fleurs et un bon d'achat de 30 euros.

Sincères félicitations !



Médiathèque municipale Les rendez-vous à ne pas manquer

Micro-Folie Méli-Art : événement de clôture vendredi 7 mars de 16h à 19h
Venez découvrir la collection Notre-Dame de Paris !



De 16h à 18h : visite virtuelle de la cathédrale Notre-Dame de Paris. Projection sur grand écran et expérience immersive au cœur de la cathédrale, au Moyen-Âge et pendant la reconstruction, avec les casques de réalité virtuelle.

À 18 h : lecture offerte Kamishibaï « Le cop de Notre-Dame » suivie d'un apéritif convivial. Tous publics à partir de 6 ans.

La Micro-Folie, musée numérique itinérant, est un projet porté par l'association Familles Rurales du Doubs, en partenariat avec la Médiathèque Départementale du Doubs.

Venez le découvrir gratuitement à la médiathèque pendant les horaires d'ouverture, jusqu'au 7 mars 2025 inclus !

Histoires pour les p'tites oreilles (0-3 ans) **mardi 11 mars à 10h**



Rendez-vous pour un moment convivial à la médiathèque ! Au programme : des contes et comptines pour les tout-petits (0-3 ans) accompagnés par leur parents, grands-parents ou assistant(e)s maternel(le)s.

Séance animée par Emilie Lalignant, animatrice au Relais Petite Enfance de la CCPPHD.

Conférence : Les plantes médicinales **samedi 22 mars à 10h**

Depuis toujours, l'Homme a pioché les ressources nécessaires à sa survie dans la nature environnante, notamment parmi les végétaux, riche source de molécules alimentaires, toxiques ou thérapeutiques. Progressivement, il a notamment acquis la connaissance de l'usage des plantes médicinales, usage toujours d'actualité même s'il y a beaucoup évolué, basculant de l'empirisme à la rationalité.

Conférence suivie d'un pot convivial, animée par Corine Girard, en partenariat avec l'Université Ouverte de Franche-Comté et la CCPPHD.

Fil rouge 2025—témoignages 1939-1945

Délibération janvier 1940 : contingent 1939 (application des lois d'assistance)

Alors qu'en 1938 les dépenses occasionnées par l'application des lois d'assistance n'ont coûté que 740 francs 69 à la commune, aujourd'hui, pour 1939, il est réclamé un contingent de 4363 francs 18. L'augmentation dépasse les bornes admissibles, le conseil municipal proteste contre une pareille taxation ; comme à l'art.39 du B.P.1939, il y a déjà un crédit ouvert de 1120 francs, l'assemblée ouvre un crédit complémentaire de 3243 francs 18, somme à prélever sur l'art.105 du B.P.1939. Le conseil municipal fait toutes réserves pour l'avenir, les finances municipales ne peuvent plus être soumises à de telles exigences, c'est d'ailleurs le cas des trois quarts des communes écrasées de ce fait.

À l'affiche
ce mois-ci !



L'association des parents d'élèves du Verger des Enfants
organise une vente de farines de la Minoterie Dornier pour le
12/03/2025

BON DE COMMANDE

(retrait des commandes le 08/04/2025 à la salle des fêtes de Bouclans entre 18h00 et 19h30)

Nom : _____ Prénom : _____ N° de téléphone : _____

Désignation	Conditionnement	Prix unitaire	Quantité	Total
Farines blanches				
TYPE 45	1 kg	1,30 €		
	5Kg	6,00 €		
TYPE 55	25 Kg	25,00 €		
TYPE 45 Tartes et Pizzas	1 Kg	2,20 €		
	5 Kg	10,00 €		
	25 Kg	45,00 €		
T65 Comtoise	25 Kg	30,00 €		
Bio T65	1 Kg	2,80 €		
	5 Kg	13,00 €		
	25 Kg	55,00 €		
Préparations pour pains spéciaux				
Preparator campagne	1 Kg	2,20 €		
	5 Kg	10,00 €		
	25 Kg	45,00 €		
Preparator 14 céréales et graines	1 Kg	2,50 €		
	5 Kg	12,00 €		
	25 Kg	54,00 €		
Preparator complet	1 Kg	2,20 €		
	5 Kg	10,00 €		
	25 Kg	45,00 €		
Préparations sucrées				
Préparation Cookies	500 gr	4,50 €		
Préparation Brownie	500 gr	5,00 €		
Préparation Muffins vanille	500 gr	4,50 €		
Préparation Cake citron	500 gr	6,00 €		
Préparation Cake caramel	500 gr	6,00 €		
Préparation Pain d'épices	500 gr	5,00 €		
Préparation Madeleines	500 gr	5,00 €		
Préparation Speculoos	500 gr	5,00 €		
Produits spéciaux				
Levure	500 gr	7,00 €		
Flocons d'avoine	500 gr	3,50 €		
Pépites de chocolat noir "Chunks"	500 gr	8,50 €		
	Total			

Date:

Signature:

Seules les commandes avec règlement (par chèque ou espèces) seront prises en compte.

Bulletin à déposer au plus tard le 12 mars 2025 dans la boîte aux lettres de l'APE située devant le portail de l'école.

La vente groupée de ces produits utiles nous permet de vous proposer des prix attractifs mais également récolter des fonds pour améliorer l'épanouissement éducatif et culturel de nos enfants.

La Clique
du Premier Plateau
A LE PLAISIR D'INVITER:
LE BRASS BAND DE SAÔNE
ET SON ORCHESTRE JUNIOR

CONCERT

MARS
15
2025
20:30

ESPACE CULTUREL
DE BOUCLANS

ENTRÉE LIBRE
BUVETTE SUR PLACE

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

SAMEDI 5 AVRIL
17H00 - BOUCLANS
Grande Salle de L'Espace Culturel
11 rue Jean Lallemand 25360 Bouclans

ALL YOU NEED IS LOVE

A BEATLES STORY

UN SPECTACLE DU GROUPE

REVOLUTION

DES SURPRISES

CONCERT ORGANISÉ PAR
ET AU PROFIT DE
L'ÉCOLE DE BOUCLANS

BUVETTE ET PETITE RESTAURATION
SUR PLACE

Reservation et infos
beatles.revolution.bouclans@gmail.com

Soirée festive contre le cancer

DOUBS SOEURS & **BLACK SHEEP**

LUTTENT CONTRE LE CANCER

Samedi 29 mars
Espace culturel de Bouclans

Viens t'amuser et danser tout en aidant une noble cause !!
Ouverture des portes dès 19h30

Restauration : Food trucks

Entrée : Participation libre

Infos :
Elise : 06 30 81 98 45 ou Angélique : 06 81 23 10 29
doubssœurs@gmail.com